

Le cri de colère des directeurs d'école

Les directeurs des écoles maternelles et primaires ont le blues. Ils viennent de rédiger, à l'attention du monde politique, un mémorandum de doléances.

Les directeurs des écoles fondamentales (maternelles et/ou primaires) du réseau libre de la Fédération Wallonie-Bruxelles en ont assez. Ils sont 800, du nord de la capitale au sud de la Wallonie. Tous se disent fatigués... de ne pas être entendus par le monde politique. Ils viennent de mettre le point final à un cahier de revendications à destination du prochain gouvernement.

Que demandent-ils ? Plus d'argent, un refrain connu, mais surtout davantage de moyens techniques, administratifs et pédagogiques pour mener à bien leurs missions. Des moyens calqués sur ceux dont bénéficie le réseau secondaire.

Le mémorandum des directeurs ressemble beaucoup à celui qu'ils avaient déjà fait parvenir aux politiques en 2014, avant la même période électorale. Mais depuis, disent-ils, leur barque a encore été alourdie par les multiples obligations

imposées par le Pacte d'excellence.

Les directeurs ont listé leurs principales revendications autour de quatre thèmes : tension salariale insuffisante entre le personnel enseignant et les cadres ; indigence des aménagements de fin de carrière ; carences sévères dans l'encadrement administratif, pédagogique et technique ; manque d'autonomie dans la gestion des ressources humaines. ■

TÉMOIGNAGE

« On ressent tout le temps le manque d'aide »

« Contrôle des alarmes incendie, factures de cantine, bulletins d'élèves, invitations au repas de la Chandeleur pour les parents... Toutes ces choses à faire et à penser... J'ai beau essayer de ranger mon bureau le soir, je suis à peine arrivé le lendemain qu'on y dépose déjà une pile de choses à faire. Etre multitâches fait certes partie du travail de directeur, mais on ressent tout le temps le manque d'aide ! Avec le même nombre d'élèves dans le secondaire, j'aurais certainement deux ou trois administratifs en plus. Un comptable, une secrétaire de direction, des surveillants... mais ici il y a un manque de moyens évident. » Le témoignage d'Eric Lefèvre, directeur de la section primaire de l'école libre Notre-Dame Immaculée à Evere.

Le blues des directeurs des écoles maternelles et primaires

- ▶ Les 800 directeurs du fondamental libre viennent de mettre le point final à leur cahier de revendications à l'intention du prochain gouvernement.
- ▶ Ils veulent un peu plus d'argent mais, surtout, des moyens techniques, administratifs et pédagogiques calqués sur ceux du secondaire.

Jeudi dernier, 23 heures, Marilyne, directrice d'une école primaire du Namurois, termine une série de courriers annonçant comme souvent des changements dans l'équipe pédagogique pour la semaine à venir. Elle ne sait d'ailleurs pas de quoi seront faites les suivantes : la pénurie d'instituteurs s'aggravant de mois en mois, les directeurs s'arrachent les cheveux pour maintenir leurs équipes à flot tandis que les candidats vont au plus offrant (en termes d'horaires et de proximité)...

Vendredi matin, au sud de la Wallonie, Philippe, directeur d'une autre école, est devant les grilles bien avant le lever du soleil. Il a neigé cette nuit-là. En l'absence de personnel d'entretien, c'est lui qui empoigne la pelle à neige pour dégager un chemin entre l'entrée de la cour et la porte donnant vers les classes...

Vendredi midi, Béatrice, directrice dans le nord de

Bruxelles, fait ses comptes, l'œil rivé sur l'école secondaire d'en face : à nombre d'élèves égal, si elle la dirigeait, elle aurait droit à un économiste, un secrétaire de direction, un rédacteur et trois éducateurs. Au lieu de cela, elle assume toute seule la plupart de ces tâches. Elle peut juste compter sur une aide administrative à mi-temps et sur des surveillantes sans aucune formation, rémunérées en chèques ALE, pour l'accueil extrascolaire...

Des Marilyne, des Philippe et des Béatrice, il y en a 800 en Belgique francophone, répartis entre le nord de la capitale et le sud de la Wallonie. Tous dirigent une ou plusieurs implantations d'écoles fondamentales (maternelles et/ou primaires) du réseau libre. Ils comptent d'ailleurs dans les autres réseaux nombre de collègues confrontés aux mêmes difficultés (bien que dans le communal et l'officiel organisé, davantage de moyens publics permettent souvent

d'adoucir un peu la tâche).

Quoi qu'il en soit, les premiers commencent tout doucement aujourd'hui à être fatigués... de ne pas être entendus. Ils viennent de produire, à l'attention du monde politique, un mémorandum listant leurs principales doléances autour de quatre thèmes : tension salariale insuffisante entre le personnel enseignant et les cadres ; indigence des aménagements de fin de carrière ; carences sévères dans l'encadrement administratif, pédagogique et technique ; manque d'autonomie dans la gestion des ressources humaines (lire ci-contre). Un mémorandum qui ressemble à s'y méprendre à celui produit en 2014 alors que se profilait la même échéance électorale... Sauf que depuis, le Pacte d'excellence, charriant d'innombrables obligations, a considérablement alourdi la barque. « Nous voulons, martèlent les directeurs, que l'aide administrative déjà déployée partiellement dans le cadre des plans de

pilotage (des objectifs –réduction du redoublement, maîtrise de la langue française, formation des professeurs– qu'une école se fixe pour améliorer ses performances, NDLR) *soit accrue pour permettre de réels secrétariats administratifs indispensables dans les écoles, et qu'elle soit calquée sur les normes du secondaire. Nous voulons aussi que de l'aide éducative soit octroyée aux écoles fondamentales ordinaires et spécialisées à hauteur, cette fois aussi, de ce qui est valable dans l'enseignement secondaire.* »

Stéphane Vreux, président du Collège des directeurs du fondamental libre, enfonce le clou, en appelle à la responsabilité politique : « Faut-il attendre une vraie pénurie de leaders ? Faut-il croire que le vivier de recrutement est assez important, et que les directions peuvent "exploser" sans seulement donner les moyens nécessaires pour les soutenir ? Il est temps, et grand temps, de réagir et d'affecter les priorités ! », lance-t-il à l'intention du prochain gouvernement. ■

ÉRIC BURGRAFF

le directeur « Je suis inquiet pour l'avenir »

TÉMOIGNAGE

La preuve que les conditions de travail pour les directeurs sont difficiles ? Regardez ! », lance Eric Lefèvre en montrant l'amoncellement de papiers sur son bureau. Directeur de la section primaire de l'école libre Notre-Dame Immaculée à Evere depuis « dix-sept ans et deux mois », l'homme est précis. Dans cet établissement de 480 élèves de la première maternelle à la sixième primaire, la charge de travail est si importante que l'école a été scindée en deux entités distinctes pour mieux répartir les tâches.

Le directeur détaille : « Contrôle des alarmes incendie, factures de cantine, bulletins d'élèves, invitations au repas de la Chandeleur pour les parents... Toutes ces choses à faire et à penser... J'ai beau essayer de ranger mon bureau le soir, je suis à peine arrivé le lendemain qu'on y dépose déjà une pile de choses à faire. Être multitâches fait certes partie du travail de directeur, mais on ressent tout le temps le manque d'aide ! »

« Un premier filtre »

A l'école, il y a bien une secrétaire payée sur fonds propre par le pouvoir organisateur de l'établissement : « Ce n'est pas une secrétaire de direction, mais elle permet de faire un premier filtre

avec les parents, explique Eric Lefèvre. Comme ça, je n'ai pas toutes les demi-heures un parent qui m'appelle pour me dire que son fils a oublié ses tartines à la maison. Ce qui arrive régulièrement ! Avec le même nombre d'élèves dans le secondaire, j'aurais certainement deux ou trois administratifs en plus. Un comptable, une secrétaire de direction, des surveillants... Mais ici il y a un manque de moyens évident. Or, si l'on souhaite que les directeurs s'investissent véritablement dans le pédagogique comme le gouvernement semble le vouloir à travers toutes les responsabilités qu'on nous attribue via les plans de pilotage, il faudrait donner

plus pour soulager la charge administrative qui nous incombe. Mais l'augmentation du budget par élève et par an prévue avec le plan de pilotage est insuffisante pour engager un temps plein. »

Manque de personnel

Outre le manque de personnel administratif, le manque de professeurs est criant. « J'ai cinq enseignantes qui sont enceintes cette année !, sourit-il. C'est formidable, mais c'est aussi très dur de les remplacer... J'ai mis des annonces en ligne sans recevoir une seule candidature. J'ai donc dû engager un professeur d'éducation physique qui souhaitait tenter cette expérience, mais il sera moins payé qu'un instituteur : depuis la réforme, ces professeurs n'ont plus le titre requis pour être instituteurs. Logique ou pas, cette procédure ajoute une couche de complexité à mon travail. »

« Le poste de directeur est de moins en moins attractif, observe Eric Lefèvre. Trouver des candidats devient peu évident : certaines écoles font parfois plusieurs appels à candidature, sans succès. La tension barémique n'est pas attractive pour les futurs candidats. Ce que nous gagnons en plus par rapport à un enseignant n'est pas significatif. Je suis inquiet pour l'avenir, je crains que ce soit de plus en plus difficile. » ■

MARIE THIEFFRY

LES QUATRE REVENDICATIONS

Barèmes

Cent euros net par mois pour certains, 200 pour d'autres, parfois 250... La prime de direction est maigre. Tout dépend de l'ancienneté et de l'importance de l'école. « C'est en tout cas très peu par rapport aux responsabilités, à la multiplication des réunions, au stress, à la charge de travail... », dit Stéphane Vreux. A cet égard, les cadres de l'école demandent que soit enfin appliquée dans son entièreté une promesse faite voici huit ans : être rémunéré au même niveau que les directeurs du secondaire inférieur. La Communauté française, passablement désargentée, peine à tenir son engagement. Le travail est entamé mais elle se fait tirer les oreilles pour finir la besogne. Les directeurs posent aussi une autre revendication : qu'en toutes circonstances, à ancienneté égale, un directeur gagne plus qu'un membre de son personnel.

Fin de carrière

Directeur un jour, directeur toujours... Et à temps plein... Pour l'heure il est impossible pour un cadre d'école fondamentale de prendre, comme son personnel, une préretraite à temps partiel (les fameuses DPPR). « Or, cela pourrait permettre de les soulager en fin de carrière, donc de les maintenir plus longtemps dans la fonction, tout en facilitant le passage de témoin entre un ancien et son successeur qui pourrait lui aussi commencer à temps partiel. » Le collègue des directeurs insiste donc pour que soit mise en œuvre une possibilité de « sécabilité » de leur fonction. Au passage, ils réclament le droit de bénéficier de la notion de « pénibilité » en termes de retraite (une matière fédérale) et d'aménagements en cas de maladie.

Encadrement

Depuis quelques années, des

E.B.

efforts ont été réalisés pour financer un encadrement administratif minimal (quelques heures par semaine pour une école de 250 élèves). « Mais c'est totalement insuffisant, tout comme sont insuffisants les moyens dédiés à la comptabilité et à l'encadrement des élèves en dehors des heures de classe », dit Stéphane Vreux. Il compare d'ailleurs avec le secondaire : « A ce niveau, un établissement de 500 élèves bénéficie d'un staff de direction de six personnes, or dans le primaire il n'y a ni adjoint, ni éducateur, ni... C'est tout juste si on peut compter sur une aide administrative. Je peux entendre qu'il faut parfois plus de moyens pour le secondaire (pour l'administration ou les horaires par exemple) mais le différentiel est insupportable. Toutes choses égales par ailleurs, le fondamental nécessite au moins le même encadrement que le secondaire ».

E.B.

Gestion d'équipe

Le législateur francophone peaufine en ce moment un décret sur la charge de travail des professeurs (il dit ce que sont les tâches obligatoires et facultatives, il définit le service à l'école et encadre le travail collaboratif). « Très bien, mais il faut nous donner les moyens de mettre le tout en place, dit Stéphane Vreux pour le Collège des directeurs. Le travail collaboratif est indispensable dans le fondamental et peut venir en sus des heures de concertation habituelles. Nous revendiquons en outre que soient assouplies les règles pour le choix des équipes, c'est indispensable pour stabiliser du personnel autour d'un projet pédagogique. On nous dit qu'on doit être leader de la gestion d'équipe, qu'on doit maintenir de la stabilité... mais dans la réalité c'est très difficile à mettre en œuvre ».

E.B.

E.B.

L'ÉDITO

Éric Burgraff

LES DIRECTIONS AUSSI ATTENDENT DE LA CONSIDÉRATION

Un pilote... Vingt casquettes... La fonction de directeur est à l'école fondamentale ce que Rémy Bricka fut dans les années 70-80 à la variété française : un homme-orchestre, capable de jouer d'une demi-douzaine d'instruments en même temps. Et d'en maîtriser

bien d'autres. La preuve par l'agenda d'une directrice lundi matin : signer un contrat avec une nouvelle enseignante, recevoir un couple de parents dépassés, répondre aux sollicitations de l'Afsca, gérer un dossier accident de travail, briefer le plombier de service, préparer une réunion de concertation, encoder des commandes de repas... La journée est encore longue et la suite est à l'ave-

nant... Dans le cas présent, l'appellation d'homme (ou de femme) orchestre n'est en rien galvaudée. Pas sûr par contre que la profession engendre encore tant de vocations. C'est que la fonction s'est amplement alourdie en 20 ans, dans un mouvement d'ailleurs inversement proportionnel à la considération dont elle bénéficie de la part de proches de l'école et, parfois, du monde politique. Comment le dire autrement en

fait quand on voit, au fil des années, revenir un paquet de revendications à propos desquelles on perçoit à peine une ébauche de solution ? Comment le dire autrement aussi quand on mesure un tel différentiel dans la manière de pourvoir le staff de direction entre le fondamental et le secondaire ? Comment le dire autrement enfin quand le Pacte et surtout la volée de décrets réglant sa mise en application remettent l'école fondamentale et ceux qui la pilotent au cœur du processus d'apprentissage. Un Pacte qui édicte noir sur blanc la nécessité de réduire la charge administrative au bénéfice de missions pédagogiques mais qui, dans son implémentation sur le terrain, nourrit

une réalité inverse.

Il est temps peut-être de solder les comptes du passé

Ce que réclament les directions d'école aujourd'hui, c'est certainement quelques dizaines d'euros de salaire net supplémentaires qui résonneraient non comme une augmentation de principe, mais comme une reconnaissance de l'accroissement de leurs responsabilités. Ce qu'ils réclament, c'est aussi la capacité de s'entourer d'une équipe mariant compétences pédagogiques, techniques et administratives pour répondre aux enjeux du moment.

On rétorquera avec raison qu'ici comme ailleurs, l'argent est le nerf de la guerre. La guerre, pourtant, passe parfois par des rééquilibrages internes, par la capacité d'offrir à chaque soldat et à chaque cadre des conditions de travail identiques. Elle passe aussi par des choix. À l'heure où l'on peaufine l'indispensable refonte de la formation initiale des enseignants, à l'heure où nul ne sait si elle coûtera à terme 350 ou 800 millions d'euros, à l'heure où les plus optimistes nous assurent que, oui, l'opération sera financièrement soutenable par la Communauté française... il est temps peut-être de solder les comptes du passé. Et de se donner les moyens d'assumer les choix présents.